



Commune d'Oron

Extrait des décisions de la Municipalité - no 14

Séance du 10 avril 2013 ouverte à 8h00 - levée à 10.00 h.

Présidence : M. P. Modoux, Syndic
Secrétaire : M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire municipal
Municipalité présente : M. P. Modoux, Syndic, M. O. Sonnay, Vice-Syndic, MM. F. Isoz, T. Menétrey, D. Sonnay et G. Wist, Municipaux.
Excusés : Mme D. Richard-Martignier, Municipale

Banque cantonale vaudoise BCV - Assemblée générale

La Municipalité décide de déléguer M. Modoux, Syndic, à l'assemblée générale, le jeudi 25 avril 2013 à 16 h. à Lausanne.

Oron-la-Ville - Beney Emmanuel - Aménagement extérieur

La Municipalité décide d'autoriser M. Beney à aménager un talus avec des pierres naturelles sur la parcelle RF 11384.

Oron-la-Ville - Tésaury Pierre-Etienne - Réfection du toit

La Municipalité accepte la proposition d'échantillon d'Eternit présenté par M. Tésaury pour la réfection du toit de son immeuble.

Vuibroye - Vinay Sandrine et Jérôme - Pergola

La Municipalité décide de donner son accord avec dispense d'enquête publique et autorisation des voisins pour l'aménagement d'une pergola sur la propriété de M. et Mme Vinay.

Oron-le-Châtel - Delmuè Paolo - Jardin d'hiver

La Municipalité décide de délivrer une autorisation pour la construction d'un jardin d'hiver non chauffé sur la propriété de M. Delmuè.

Les Thioleyres - Dind Eric et Marion – Muret

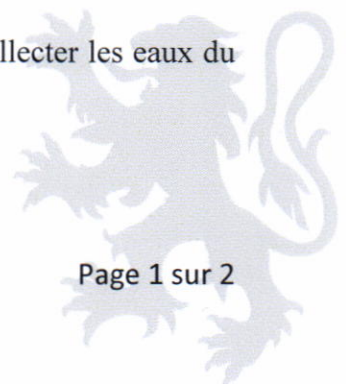
La Municipalité décide d'autoriser M. et Mme Dind à construire un muret sur leur propriété.

Ordonnances pénales

La Municipalité décide de délivrer 23 ordonnances pénales à divers auteurs d'infractions en matière de stationnement.

Bussigny – Captage

La Municipalité décide d'adjuger à l'entreprise Delessert SA les travaux pour collecter les eaux du captage qui se déversent sur un terrain privé.





Commune d'Oron

Groupement forestier Broye-Jorat – Statuts

La Municipalité décide d'approuver les statuts du Groupement forestier Broye-Jorat.

Hefti Isabelle - Accueil familial de jour - Autorisation

La Municipalité décide de renouveler l'autorisation de 5 ans à Mme Hefti, pour la garde de 3 enfants à la journée + 5 scolaires.

Strahm Manuela - Accueil familial de jour - Autorisation

La Municipalité décide de délivrer une autorisation de 5 ans à Mme Strahm, pour la garde de 2 enfants à la journée + 3 scolaires.

Palézieux-Village – Machines abandonnées au bord de la Mionne

La Municipalité décide d'intervenir auprès du propriétaire concerné afin qu'il évacue des machines laissées à l'abandon près de la Mionnaz à Palézieux-Village.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Philippe Modoux

Jean-Daniel Graz

